

MAIRIE DE VITREUX
☎ et 📠 03.84.81.06.56
mairie.vitreux@wanadoo.fr

Permanences :

Mardi et vendredi
de 14h00 à 17h00

N°7.2017

COMMUNE DE VITREUX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

Présents : Olivier ABRAHAM, Raymond BALLOT, Didier CABESTANT, Alain GOMOT, Damien PERRIARD, Bruno PIERRE, Mme Annie PETITJEAN

Absents : Sophie HOUDELLOT, Daniel PIERRE

Absent excusé : Marc GENTY qui donne procuration à GOMOT Alain

Secrétaire : Didier CABESTANT

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la réunion du 10 novembre 2017 a été approuvé à l'unanimité des présents par 8 voix.

RIFSEEP 2

Dans sa séance du 24 octobre 2017, les membres du comité technique du Centre de Gestion du Jura ont émis un avis favorable concernant la mise en œuvre du RIFSEEP dans notre collectivité.

Le RIFSEEP remplacera à compter du 01 janvier 2018 l'IAT.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité des présents par 8 voix d'adopter le nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP.

ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE EDF

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, par 8 voix pour, l'encaissement d'un chèque d'un montant de 276.71€ émis par EDF correspondant à un trop versé.

ADHESION PEFC

Notre adhésion à la certification PEFC arrivant à échéance le 31/12/2017, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des présents, de renouveler cette adhésion pour 5 ans pour un montant de 251.99 €.

DEVIS MILLERET : POSE DE SECHE -MAINS A LA SALLE DES FÊTES

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'entreprise MILLERET pour la fourniture et la pose de deux sèche-mains à la salle des fêtes.

Désignation	Total HT	TVA	Total TTC
Sèche-mains DYSON extra plat blanc aux normes handicapées	1 111.67 €	222.33 €	1 334.00 €
Sèche-mains UNELVENT blanc	166.29 €	33.26 €	199.55 €
Main d'œuvre	39.00 €	7.80 €	46.80 €
	1 316.96 €	263.39 €	1 580.35 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents, par 8 voix d'accepter le devis de l'entreprise MILLERET, pour un montant total HT de 1 316.96 € soit 1 580.35 € TTC.

DISSOLUTION BUDGET ASSAINISSEMENT.

Suite au transfert de compétence assainissement au profit de la Communauté de Communes Jura Nord, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 8 voix de dissoudre le budget assainissement à compter du 31 décembre 2017.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL N°2

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes n'étant pas terminés, et afin de pouvoir régler les factures des entreprises, il convient de prendre la décision modificative suivante :

Dépense fonctionnement :

Article 21318/021: - 39 000 €

Dépense investissement

Article 2313/023 : + 39 000 €

NUMERISATION, INDEXATION ET INTEGRATION DES ACTES D'ETAT CIVILS

Afin d'améliorer la conservation des registres en réduisant la manipulation de ces derniers, et le service rendu aux usagers en facilitant la délivrance des actes, le SIDEK propose aux communes adhérentes la numérisation de leurs registres d'état civil pour un coup de 0.40 € TTC par acte.

Les actes d'état civil seront ensuite intégrés dans le logiciel métier de la Commune par le SIDEK pour un coût de 460 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents par 8 voix la numérisation, l'indexation et l'intégration des actes d'état civil.

ALSH : MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES

Suite au transfert de l'ASLH à Vitreux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 8 voix de mettre à disposition à la Communauté de Commune Jura Nord la salle des fêtes pour l'organisation du périscolaire et de la restauration de la Vallée de l'Ognon.

ALSH : MISE A DISPOSITION DU TERRAIN

Suite au transfert de l'ASLH à Vitreux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 8 voix de mettre à disposition à la Communauté de Commune Jura Nord la parcelle cadastrée ZB 7 afin d'y déposer les bâtiments modulaires.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

❖ Pacs

La gestion des PACS sera désormais assurée par les officiers d'état civil aux lieu et place des greffes des tribunaux d'instance.

Des dossiers seront disponibles en mairie.

Les PACS se feront sur rendez-vous.

❖ Affouage.

Vaudenay : parcelle 10

Bois d'Amont : parcelles 19, 29 et 30

Les personnes intéressées par un lot d'affouage dans ces coupes peuvent s'inscrire via le coupon ci-joint jusqu'au 30 janvier 2018 inclus.

Une réunion de partage des lots sera organisée à laquelle les personnes inscrites seront convoquées.

Lors de cette réunion une attestation d'assurance responsabilité civile sera exigée ainsi que le règlement de 80% du lot (conférer règlement ci-joint)

❖ Congés de fêtes de fin d'année.

La mairie sera fermée le mardi 26 décembre 2017.

❖ Inscription sur la liste électorale

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale de Vitreux doivent se présenter en mairie, aux heures de permanence (mardi et vendredi de 8h à 11h45 ou de 14h à 17h (attention aux dates de fermetures du secrétariat précisées ci-dessus). Il y aura une permanence exceptionnelle le 30 décembre 2017 de 10h à 12h réservée uniquement pour les inscriptions sur listes électorales.

❖ Vœux du Maire

Mr le Maire présentera les vœux du conseil municipal le samedi 6 janvier 2018 à partir de 18h00 à la salle communale.

❖ Repas des anciens

Le traditionnel repas des aînés de la commune aura lieu le dimanche 25 février 2018.

Joyeux Noël
et Bonne Année



Fin de séance à 22H40

Le Maire
Alain GOMOT